

Tribune de novembre du groupe EELV

La guerre aux pauvres est déclarée

Le lundi 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère, la municipalité de **Marseille**, dirigée par le **maire UMP** Jean-Claude Gaudin, a signé un arrêté visant à lutter contre « **les comportements portant atteinte à l'ordre public** », et notamment les actes de **mendicité**, qui pourront désormais être verbalisés à hauteur de 38 euros !

Dans un très large périmètre du centre ville de la cité phocéenne, il sera désormais interdit de « se livrer à toute forme de sollicitation ou appel à la quête de nature à entraver la libre circulation des personnes, la commodité du passage dans les voies et espaces publics, l'accès aux immeubles ou, de manière générale, à porter atteinte par ces comportements au bon ordre, à la tranquillité et à la sécurité publique ».

Après l'interdiction prise par le **maire UMP** de **Nogent**, Jacques J. P. Martin, de fouiller dans les poubelles de sa ville, c'est décidément à une véritable guerre contre les plus démunis à laquelle se livrent des élus de l'actuelle majorité, confondant sciemment lutte contre la pauvreté et lutte contre les pauvres.

Ces arrêtés municipaux stigmatisent une nouvelle fois des personnes parmi les plus fragiles, obligées de se livrer à la mendicité pour pouvoir survivre. Il est absurde de faire croire que c'est par la police, à coup de répression et de contraventions, que l'on réglera les problèmes de pauvreté .

Pour EELV, la solidarité sur le sol de la "patrie des droits de l'homme" ne doit pas rester un mot creux et à l'opposé de cette politique scandaleuse, moralement et humainement intolérable. EELV demande que les services sociaux et les associations d'aide aux plus démunis voient leur dotation budgétaire renforcée et leur rôle social, absolument essentiel, reconnu et valorisé par les pouvoirs publics.

Catherine de Luca

<http://europeecologiecreteil.wordpress.com>

